

Bulletin apicole n°75



Association pour le
développement de
l'apiculture en
Bourgogne-Franche-Comté

30/04/2021

Semaine 17

Après de belles températures, la vague de gel aura fait des dégâts significatifs, renforcés par les vents de nord et d'est persistants et séchants. D'ores et déjà la saison apicole 2021 semble fortement impactée, apportant son lot de questionnement et la mise en place de stratégies en vue de 2022.

Dans ce bulletin, vous trouverez les dernières informations relatives à ce début de saison apicole sur les colonies mais aussi sur l'impact du gel sur les plantes.

Vous trouverez également un rappel sur les MAEC : vous avez jusqu'au 17 mai pour réaliser votre déclaration.

L'arrêt concernant la Loque Américaine de Pupillin (39) a été levé.

Nous vous présentons un bilan sur la journée d'initiation à l'apiculture auprès des viticulteurs de Côte-d'Or et un nouvel outil sur des cas types et des cas concrets d'exploitations apicoles.

Nous vous rappelons les risques du métier d'apiculteur liés aux piqûres, aux transhumances et aux traitements.

Nous vous exposons les nouvelles fonctionnalités des balances Optibee.

Enfin, n'hésitez pas à prendre connaissance des projets en dernière page à propos du changement climatique et des ressources mellifères pas la FDC25.



SOMMAIRE

- ❖ Etat de la saison apicole
- ❖ Rappel MAEC
- ❖ Loque Américaine (39)
- ❖ Bilan journée viticulteurs
- ❖ Portraits d'exploitations (ITSAP)
- ❖ Les risques en apiculture
- ❖ Nouveautés des balances Optibee
- ❖ Projet ADAPT
- ❖ Rappel projet FDC 25



Etat du début de saison apicole

Démarrage

L'alternance des belles températures et des périodes de froids aura occasionnée des **arrêts de ponte et des retards de développement** sur une partie du cheptel, retards qui sont en train de se combler. **Les couvains operculés à 75 % sont en train d'émerger et les colonies de changer de physionomie.**

Printemps colza

Les gelées ont affecté les colzas et la bise a porté préjudice aux miellées.

S'il y a quelques "belles surprises" selon les secteurs, elles sont rares et non acquises eu égard à l'épisode pluvieux qui commence, source d'autoconsommation de la récolte.

Pour le reste, **la situation est médiocre** avec des situations tendues d'un point de vu alimentaire, nécessitant une vigilance accrue, pour ne pas perdre les colonies.

Hormis les colzas, les gelées ont affecté les fruitiers, les érables, les aubépines, les chênes, les cornouillers, etc. laissant entrevoir une première partie de saison avec peu de ressources.

Acacia

Grand questionnement du moment. Malheureusement, il semble que **le gel ait affecté très fortement cette seconde miellée**, ceci à travers l'ensemble de la région, reportant l'espoir de récolte sur les miellées d'été.

Que donnerons les contre bourgeons ? Normalement pas grand-chose. Une "anomalie exceptionnelle" a été constatée sur le secteur d'Auxerre sur un jeune acacia de 2 mètres ayant gelés. Que cela donnera-t-il ?



Fièvre d'essaimage

Cette dernière a commencé doucement il y a deux semaines et poursuit sa progression, avec des constats d'essaimage. La prévention a commencé **avec prélèvement de couvain et destruction des cellules royales.**

Elevage, renouvellement de cheptel

Les élevages lancés juste avant le gel ont été catastrophiques.

Bon nombre d'exploitation regardent déjà 2022 et se fixe en plus d'essayer de tirer le meilleur parti des miellées à venir, de préparer un cheptel en bonne forme pour la saison 2022.



RAPPEL : Point sur les MAEC

L'année dernière, les apiculteurs ayant contractualisés en 2015 ont pu reconduire leur engagement pour une année, renouvelable chaque année par déclaration Télépac.

Pour 2021, les apiculteurs éligibles à une nouvelle contractualisation au dispositif MAEC API pour un an renouvelable sont :

- **Priorité 1** : les exploitants ayant contractualisé en 2016. Le nombre de colonies engageables sera plafonné au nombre de colonies engagées en 2016
- **Priorité 2** : jeunes agriculteurs et nouveaux installés. Pas de nombre de ruches maximum à engager



Date butoir pour déclaration PAC : 17 MAI 2021 au plus tard

Pour obtenir un numéro pacage, il faut les justificatifs suivants :

- ❖ pièce d'identité
- ❖ immatriculation au registre du commerce et des sociétés (numéro SIRET)
- ❖ attestation d'affiliation MSA
- ❖ relevé d'identité bancaire

Pour obtenir le mot de pass, vous pouvez prendre contact avec les services de la DDT en gardant les documents précédents à disposition.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, voici la liste des contacts dans les différentes DDT de la région. Privilégiez les mails.

Département	Contact	Tel	Mail
Côte d'or	Sylvette Rapet	03 80 29 44 42	sylvette.rapet@cote-dor.gouv.fr
Doubs-Territoire de Belfort		03 81 65 61 89	ddt-telepac@doubs.gouv.fr
Haute-Saône	Sylvie Coste	03 63 37 92 23	sylvie-m.coste@haute-saone.gouv.fr
Jura	Marie Fray	03 84 86 81 05	marie.fray@jura.gouv.fr
Nièvre	Sophie Grossier	03 86 71 52 65	sophie.grossier@nievre.gouv.fr
Yonne	Gérald Auguste	03 86 48 41 92	gerald.auguste@yonne.gouv.fr
Saône-et-Loire	Nathalie Fontaine	03 85 21 28 15	nathalie.fontaine@saone-et-loire.gouv.fr
	Nadine Lanotte	03 85 21 28 14	nadine.lanotte@saone-et-loire.gouv.fr

Vous pouvez également contacter le numéro d'assistance Télépac : 0800 221 371.



Loque américaine Pupillin (39)

Le 28 avril dernier, l'arrêté portant déclaration d'infection de loque américaine sur la commune de Pupillin a été levé.



Bilan de la journée initiation à l'apiculture auprès de viticulteurs (21)

Le 31 mars dernier a eu lieu une journée découverte et initiation à l'apiculture auprès de viticulteurs en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or à Nuit-Saint-Georges. Au total, 7 viticulteurs intéressés par l'apiculture et la préservation de l'environnement étaient présents. Tous souhaitent débiter l'apiculture et mettre en place de bonnes pratiques agricoles pour la sauvegarde des pollinisateurs.



Assiette de dégustation

Durant la matinée, nous avons abordé la base de l'apiculture en passant par la biologie de l'abeille, les pratiques apicoles et l'organisation de la filière. Il s'en est suivi par une dégustation de miels issus de la région pour montrer la diversité des miels et des ressources de la région. Nous avons également abordé les problématiques liées à la diminution des ressources mellifères et aux risques des produits phytosanitaires le tout adapté au contexte viticole. Enfin, nous avons terminé par l'énumération des bonnes pratiques viticoles en faveur des abeilles.

Dans l'après-midi, nous sommes allés visiter un emplacement potentiel dans un vignoble dans le but d'évaluer l'environnement. Puis, nous avons observé quelques ruches pour découvrir de plus près la vie de la ruche.

Cette journée a été décrite comme réussie et à réitérer par tous ouvrant à de belles perspectives avec la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or.





Portraits d'exploitations : des outils pour les apiculteurs

Les portraits d'exploitations, aussi appelés cas-types et cas-concrets, sont de vrais outils pour les apiculteurs. Ils présentent le fonctionnement et les caractéristiques technico-économiques d'exploitations apicoles, correspondant à des choix et des pratiques cohérentes dans un contexte défini.

Dans le cadre des travaux du Réseau d'exploitations apicoles de référence (RER – anciennement appelé Observatoire technico-économique), l'ITSAP, en collaboration avec les ADA et le GPGR, a réalisé quatre portraits d'exploitations : trois cas-types et un cas-concret :

- ❖ Exploitation apicole spécialisée dans la production de miel avec une miellée en grande culture et commercialisant l'intégralité en vrac
- ❖ Exploitation apicole spécialisée dans la production de miel sous le label AOP Mele di Corsica
- ❖ Exploitation spécialisée en production de gelée royale sous le label GRF – Gelée royale française et agriculture biologique
- ❖ Exploitation apicole diversifiée (miel, pain d'épices, nougat) vendant en direct ou en magasins spécialisés sous le label agriculture biologique

Chaque portrait est vendu au **prix de 10€ TTC, frais de port inclus**. Si vous êtes intéressés pour obtenir ces livrets de portraits d'exploitation, n'hésitez pas à nous le mentionner pour que l'on effectue des commandes.

Cette exploitation que réalisent deux apiculteurs se trouve en zone de montagne montagne. En raison notamment de l'altitude (les ruchiers d'hiverage sont situés entre 450 et 600 mètres d'altitude), l'activité apicole se caractérise par une saison assez courte, d'avril à septembre. Les apiculteurs travaillent sur 4 à 5 meillées chaque année. La transformation représente une part importante de l'activité de l'exploitation.

Les deux apiculteurs sont installés depuis plus de vingt ans. Ils sont ponctuellement aidés par de la main d'œuvre familiale.

Les produits sont bien valorisés : leurs miels, propolis et dérivés, pains d'épices et nougats sont vendus sous le label Agriculture Biologique (AB) en vente directe principalement (sur l'exploitation et sur les marchés), ainsi que dans quelques magasins spécialisés (Sicoatop).

Les cas-concrets ont pour objectif de détailler les caractéristiques techniques et économiques d'une exploitation apicole donnée. Le cas concret est un exemple de mode de fonctionnement correspondant à des choix et des pratiques cohérentes dans un contexte défini. Le schéma décrit ci-dessous en « rythme de croisière » et se base sur l'observation d'une exploitation enquêtée en 2013 et 2014. Il a été construit collectivement, en se basant sur les données du Réseau d'exploitations de référence de l'ITSAP (réseau RER), par l'ITSAP et avec l'expertise de terrain de l'ADA AURA.

Les hypothèses utilisées pour la construction sont précisées tout au long du document.

Important : ce document vous a été remis à titre personnel. La redistribution et la reproduction de tout ou partie de ce document, même partielle, sont interdites sous quelque forme que ce soit, sans autorisation écrite et préalable des auteurs.

Nous remercions les apiculteurs qui ont accepté de donner de leur temps pour aider les tiers à construire des données de référence sur le fonctionnement des exploitations apicoles professionnelles.

Présentation de l'exploitation

350 colonies 200 à 250 colonies en production Abeille noire et hybride	GAEC diversifié 2 UTM* + aide familiale Au micro B.A. (micro-bénéficiaire agricole)	Production de miel des 2 meillées Pain d'épices et nougat Propolis 100 000 kg/an par colonies/an	Commercialisation : Vente directe + magasins spécialisés
---	--	---	---

Sommaire

- **Conduite du cheptel** 3
 - Déroulement de l'année 3
 - Le renouvellement du cheptel 4
 - La production de miel, de propolis et de cire 5
 - La lutte contre Varroa 7
- **La transformation et la commercialisation** 7
 - Transformation 7
 - Commercialisation 7
- **L'organisation du travail** 7
 - Calendrier et répartition du temps de travail 7
- **Les bâtiments et le matériel** 9
 - Les bâtiments 9
 - Le matériel 10
- **Données économiques** 11
 - Le produit brut de l'exploitation 12
 - Les charges de l'exploitation 13
 - Synthèse économique 14
 - Résultat courant 14
 - Résultat disponible 15
- **Forces et faiblesses de l'exploitation** 16

Conduite du cheptel

Déroulement de l'année

Le schéma ci-dessous récapitule le déroulement de la saison apicole (production de miel et renouvellement du cheptel) et sera détaillé dans la suite du paragraphe. Ce schéma est adapté en fonction des conditions de l'année (parcours de transformation, répartition du cheptel, pertes...)

Figure 1 : Schéma de gestion du cheptel, élevage et tramahonnages

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
FranceAgriMer

* UTM = Unité Travaux Ménagers

Exemple du contenu du cas concret exploitation diversifié



Les risques du métier d'apiculteur par l'ADA AURA

Les risques allergiques

Les piqûres d'abeille, ou d'hyménoptères en général (guêpes, frelons...), sont souvent bénignes, mais peuvent parfois provoquer de graves réactions allergiques. En France, 30 décès par an sont dus à un choc anaphylactique à la suite d'une piqûre d'hyménoptères, c'est d'ailleurs la première cause de décès par venin.

Pour limiter ces risques nous vous conseillons de prendre connaissance des deux documents ci-dessous :

[Synthese_procedures.pdf \(ada-aura.org\)](https://ada-aura.org/Synthese_procedures.pdf)

[Synthese_risque_allergique.pdf \(ada-aura.org\)](https://ada-aura.org/Synthese_risque_allergique.pdf)

Les risques liés aux transhumances

Durant les transhumances, les dangers sont multiples et d'origines diverses (conditions de circulation, fatigue de l'apiculteur, état du rucher, météo...).

Des apiculteurs ont accepté de partager leurs trucs et astuces pour transhumer en toute sécurité :

[Synthese_trucs-et-astuces-transhumance.pdf \(ada-aura.org\)](https://ada-aura.org/Synthese_trucs-et-astuces-transhumance.pdf)

Sans oublier la réglementation en matière de circulation :

[Synthese_reglementation_transhumance.pdf \(ada-aura.org\)](https://ada-aura.org/Synthese_reglementation_transhumance.pdf)

Les risques chimiques durant les traitements de lutte contre varroa

La lutte contre varroa rend obligatoire l'utilisation de traitements chimiques avec AMM sur les exploitations apicoles. Il est donc important pour l'utilisateur de connaître les risques chimiques liés à ces traitements en fonction de la nature des substances actives et de leurs modes d'application, afin de s'en protéger.



Nouveautés des balances Optibee

Depuis le 28 avril, Optibee a mis en place de nouvelles fonctionnalisées :

Une nouvelle fonctionnalité de filtrage des données des balances :

Chaque balance pourra être associée à un ou plusieurs filtres personnalisés. Ceci vous permettra d'analyser plus efficacement vos données.

Une meilleure ergonomie grâce notamment à une rapidité d'affichage fortement améliorée :

Nous avons doublé les capacités de traitement de notre infrastructure, permettant un affichage fluide du panel.

Nouvel indicateur d'activité de colonie :

Nous mettons à disposition un nouvel indicateur permettant d'estimer l'activité en temps réel.

Il est basé sur les données environnementales de chaque rucher.

Ajout d'un indicateur du niveau de réception du réseau SIGFOX :

La qualité de réception des messages sera affichée pour chaque balance afin de faciliter la mise en place du matériel

Si depuis votre smartphone ou votre ordinateur vous rencontrez des problèmes de chargement des données via Google, utilisez Firefox ou Safari.



Projet ADAPT : changement climatique & apiculture

L'ADA AURA propose une présentation de son **projet ADAPT sur la transition de l'apiculture face au changement climatique**, le mardi **18 mai de 14h à 15h30**.

Le **projet ADAPT** (Accompagner le Développement d'une APiculture en Transition face au changement climatique) s'articule en 3 axes, qui seront présentés lors de la conférence. Vous pouvez rejoindre la visioconférence pour la partie qui vous intéresse :

- ❖ **14h - 14h30** : Réduire les émissions carbone des exploitations et atténuer leur dépendance aux intrants
- ❖ **14h30-15h** : Optimiser les pratiques de nourrissments en saison (périodes de disettes)
- ❖ **15h-15h30** : Renforcer les capacités d'adaptation des exploitations : mieux vendre, mieux travailler, mieux s'équiper.

La visioconférence aura pour objectif de présenter le projet mais aussi de partager l'état des connaissances et les besoins des apiculteurs lors d'un temps d'échange.

Lien vers la visio : <https://zoom.us/j/92632490388?pwd=QWkrUG1oVk1mVXVKaUs5bEk5YkVidz09>

Projet intercultures et jachères mellifères en partenariat avec la FDC 25

En 2020, les **apiculteurs et les chasseurs du Doubs, en lien avec les agriculteurs, ont décidé de coopérer ensemble afin de tester l'intérêt d'implantation de couverts intermédiaires CIPAN**, pour les abeilles et plus largement pour les insectes dans leur globalité, afin de jeter les bases des réseaux trophiques nécessaires à la préservation de la faune sauvage. **Ce projet est reconduit pour l'année 2021 !**

L'ensemble des données recueillies via les ruchers observatoires permettront de quantifier et qualifier l'intérêt des couverts, d'améliorer les mélanges et travailler à l'échelle régionale pour l'implantation des couverts. Elles pourront également servir de base à la concertation lors de futures réunions entre acteurs agricoles et apicoles.

Si vous avez connaissance d'agriculteurs du Doubs qui seraient susceptibles d'être intéressés par l'implantation de ces couverts (mise à disposition des semences gratuitement), n'hésitez pas à les réorienter vers la FDC 25.

Pour rappel, il est encore temps pour les apiculteurs du Doubs et ceux ayant des ruches dans le Doubs de demander **des semences pour implanter des jachères apicoles près de leurs ruches**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Mickaël MAIROT, technicien Fédération départementale de chasseurs du Doubs maillot.m@fdc25.com.

